



## Déclaration préalable CHSCTA Académie de Normandie

29 avril 2020

L'UNSA-Éducation prend acte de la volonté du gouvernement de rouvrir les écoles à compter du 11 mai et les collèges à partir du 18 mai.

L'UNSA-Éducation dénonce avec force les décisions relatives à l'école primaire : une reprise pour toutes les classes, à marche forcée, sans fixer de temps de préparation ; une reprise qui pose des échéances intenable et impose l'urgence aux écoles en faisant peser la responsabilité et l'organisation sur les directeurs, les enseignants et les municipalités.

L'UNSA-Éducation constate que les objectifs réels du gouvernement ne sont pas assumés. L'argument de la lutte contre le décrochage est un écran de fumée, puisque la priorité concerne avant tout les enfants des couples d'actifs et que la reprise se fera sur la base du volontariat des familles. Le choix d'une reprise par palier décidée pour le collège ne s'inscrit pas davantage dans une logique sociale.

A en croire le Premier ministre, tous les personnels semblent concernés : rien n'a été dit sur les personnes vulnérables ni sur le problème du cumul impossible de travail en présentiel et à distance.

Enfin, le cadrage sanitaire n'est toujours pas connu et l'incertitude persiste quant à une réelle prise en compte des préconisations du conseil scientifique et la possibilité de leur mise en œuvre efficace.

Pour l'UNSA-Éducation, et cela vaudra pour avis proposé au vote du CHSCTA, l'École ne peut être laissée en dehors du cadre sanitaire et des règles de prudence qui valent pour le reste de la société. Tant que, dans cette situation de crise, l'État ne sera pas en mesure de protéger ses personnels face aux risques sanitaires, psycho-sociaux et juridiques, les représentants de l'UNSA-Éducation de l'académie de Normandie s'opposeront à toute reprise précipitée et imposée.